



PIERRE MARAVAL

# Les Fils de Constantin

CNRS EDITIONS

## Présentation de l'éditeur



La première grande étude sur les règnes des fils de Constantin. Une plongée passionnante dans l'histoire de l'Empire romain au IV<sup>e</sup> siècle.

Ils ont été éclipsés par la gloire de leur père, Constantin (272-337), premier empereur chrétien et bâtisseur de Constantinople. Figure écrasante et magnifique qui fit oublier l'œuvre accomplie par ses trois héritiers, Constantin II, Constance II

et Constant.

Destins souvent tragiques que fait revivre cette grande fresque historique, entre guerres fratricides et révolutions de palais, expéditions contre les Perses et les barbares et christianisation des confins de l'empire, schismes et hérésies, œuvre législative et réformes économiques.

À travers les figures de ces trois frères trop souvent caricaturés en nouveaux Atrides, Pierre Maraval propose une lecture originale du ive siècle, époque charnière marquée par un foisonnement intellectuel et religieux qui annonce le basculement de l'Antiquité dans l'ère médiévale. Il montre surtout comment Constance, et dans une moindre mesure, Constant, ont moins terni l'héritage de leur père qu'ils ne se sont inspirés de sa conduite dans le but de poursuivre son œuvre.

*Pierre Maraval, professeur émérite de Paris IV-Sorbonne, est spécialiste de l'histoire du christianisme ancien et de l'Antiquité tardive. Il apporte avec cet ouvrage, comme avec ses biographies de Constantin, de Théodose et de Justinien, un complément à ses travaux sur l'histoire du christianisme antique.*

# **Les Fils de Constantin**



Pierre Maraval

# **Les Fils de Constantin**

**Constantin II (337-340)**

**Constance II (337-361)**

**Constant (337-350)**

**CNRS ÉDITIONS**

15, rue Malebranche – 75005 Paris

## Du même auteur

### Documents et biographies

- Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Cerf, 1985, réed. Cerf/CNRS Éditions, coll. «Biblis», 2011.
- Les persécutions des chrétiens pendant les quatre premiers siècles*, Desclée de Brouwer, 1992.
- Petite vie de Saint-Jérôme*, Desclée de Brouwer, 1995.
- Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, PUF, 1997, 2001.
- Le christianisme des origines à Constantin*, PUF, 2006 (en collaboration avec Simon Claude Mimouni).
- Théodose le Grand. Le pouvoir et la foi*, Fayard, 2009.
- Constantin le Grand, empereur romain, empereur chrétien (306-337)*, Tallandier, 2011

### Éditions critiques

- Grégoire de Nysse, Vie de sainte Macrine*, Cerf, coll. «Sources chrétiennes», 1971.
- Égérie, Journal de voyage (Itinéraire)*, Cerf, coll. «Sources chrétiennes», 1982, 1997, 2002.
- Procopé de Césarée, Histoire secrète*, Les Belles-Lettres, coll. «La Roue à livres», 1990, 2000.
- Grégoire de Nysse, Lettres*, Cerf, coll. «Sources chrétiennes», 1990.
- La Passion inédite de S. Athénogène de Pédachthoé en Cappadoce*, coll. «Subsidia Hagiographica», Société des Bollandistes, 1990.
- Récits des premiers pèlerins chrétiens au Proche-Orient (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Cerf, coll. «Sagesses chrétiennes», 1996, 2002.
- Eusèbe de Césarée, La théologie politique de l'empire chrétien. Louanges de Constantin*, Cerf, coll. «Sagesses chrétiennes», 2001.
- Socrate de Constantinople. Histoire Ecclésiastique*, 4 volumes, Cerf, coll. «Sources chrétiennes», 2004-2007.
- Agathias, Histoires, Guerres et malheurs du temps sous Justinien*, Les Belles Lettres, coll. «La Roue à livres», 2007.
- La véritable histoire de Constantin [choix de textes]*, Les Belles Lettres, 2010.
- Actes et passions des martyrs chrétiens des premiers siècles*, Cerf, coll. «Sagesses chrétiennes», 2010.
- Constantin, Lettres et discours*, Les Belles-Lettres, coll. «La Roue à livres», 2010.
- Grégoire de Nysse, Éloge de Grégoire le Thaumaturge, Éloge de Basile*, Cerf, coll. «Sources Chrétiennes», à paraître.

# Introduction

Trois des quatre fils de Constantin ont eu un destin tragique. Le premier, Crispus, dans des circonstances peu claires, eut son destin brisé dès le vivant de son père, et sa mémoire fut condamnée. Deux autres, Constantin II et Constant, eurent des règnes assez brefs – trois ans pour le premier (337-340), treize pour le second (337-350) –, qui se terminèrent par leur assassinat. Seul le cadet eut un assez long règne (337-361). Peu de monographies leur ont été consacrées, du moins en langue française : les historiens modernes, à de rares exceptions près, se contentent le plus souvent de leur consacrer quelques pages dans l'histoire du IV<sup>e</sup> siècle. Le présent ouvrage, à l'inverse, sera centré sur le déroulement de ces règnes en partie concomitants. Celui de Constance II, le plus long et le mieux documenté, en constituera la plus grande part. Les fonctions de César exercées par Crispus durant le règne de son père, de même que son destin foudroyé, seront rappelées dans la mesure où ils interfèrent avec l'histoire de ses demi-frères.

Les sources sur ces règnes sont abondantes, mais elles ne couvrent pas de la même manière celui des trois empereurs. Sauf pour évoquer les circonstances de leur chute, les historiens du IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> siècle se sont assez peu intéressés à Constantin II et Constant, tout en portant sur eux un jugement généralement défavorable ; en revanche, le règne de Constance II, le plus long, est le mieux documenté.

On trouvera de ces sources une excellente et très complète présentation dans l'ouvrage de Chantal Vogler, *Constance II et l'administration impériale*, Strasbourg, 1979<sup>1</sup>. Les documents administratifs et législatifs sont nombreux : près de deux cents lois et quelques lettres et discours des trois empereurs (dont 170 lois de Constance) ont été conservés. Toutefois, les rédacteurs des codes juridiques grâce aux-

---

1. Vogler 1979. Je n'ai pas eu accès à Brennan 1986.



L'empire romain au IV<sup>e</sup> siècle.



quels sont connues ces lois (pour l'essentiel les *Codes Théodosien* et *Justinien*) ne les ont pas toutes retenues, les ont tailladées et modifiées, leur transcription n'est pas sans défaut, les dates sont souvent mal indiquées, les attributions à tel ou tel empereur parfois incertaines. Il existe ensuite de brefs récits ou la mention de quelques événements de ces règnes chez les rédacteurs d'abrégés historiques ou les chroniqueurs de l'époque – Aurelius Victor, Eutrope, Festus, S. Jérôme, l'*Epitome*<sup>2</sup> –, dont les choix et les jugements sont conditionnés par la limite de leur information, leur proximité du pouvoir, leur classe sociale ou leur religion. Il en est de même des exposés plus ou moins longs que les historiens antiques consacrent à ces règnes. Du plus important d'entre eux, Ammien Marcellin, les données conservées ne commencent qu'en 353 et ne renseignent que sur la seconde moitié du règne de Constance. Elles constituent certes un ensemble très riche, sans lequel notre connaissance en serait très limitée ; toutefois, la réputation qui a été longtemps faite à Ammien d'être un historien impartial a été largement entamée par les recherches modernes : pour des raisons personnelles, il fait preuve le plus souvent d'une véritable hostilité à l'égard de Constance et d'autres personnages et n'hésite pas à prendre des libertés, même si elles sont artistiques, avec la vérité des faits<sup>3</sup>. L'autre historien qui lui a consacré quelques chapitres de son *Histoire nouvelle*, Zosime, lui est hostile, comme il l'était envers Constantin. Les historiens ecclésiastiques d'obédience orthodoxe – Socrate, Sozomène, Théodoret de Cyr – le sont aussi, mais pour d'autres raisons, envers un empereur tenu pour hérétique. Philostorge, en revanche, qui approuve sa politique ecclésiastique, lui est plutôt favorable ; son ouvrage ne nous est malheureusement pas parvenu en entier, mais des historiens plus tardifs, tels Théophane, Zonaras, et d'autres l'ont utilisé et il est possible de retrouver chez eux des données qui proviennent de lui ou d'autres auteurs dont les textes ont disparu.

Les autres témoignages littéraires contemporains sont d'abord ceux d'auteurs païens : Thémistios, l'orateur officiel de Constance, en dresse un portrait flatteur ; Libanios varie dans ses jugements, passant de

---

2. Sur les rapports mutuels de ces auteurs, qui dépendent à des degrés divers d'une histoire impériale perdue dite d'Enmann (*Enmann Kaisersgeschichte, EKG*) et leurs autres sources, voir Maraval 2011, p. 16-17.

3. Thompson 1947 ; Sabbah 1978 ; Matthews 1989, p. 33-47 ; Barnes 1990, 1998, et d'autres.

l'éloge à la critique selon qu'il écrit du vivant de l'empereur ou après sa mort<sup>4</sup> ; les jugements de Julien – celui-ci impliqué plus largement encore que les autres dans les événements qu'il rapporte – sont aussi très différents suivant la date de ses écrits, positifs dans les éloges qu'il adresse à Constance de son vivant, très critique dans ses écrits plus tardifs. Viennent ensuite les nombreux écrits d'auteurs chrétiens, ouvrages d'évêques le plus souvent en désaccord avec sa politique ecclésiastique – Athanase d'Alexandrie, Hilaire de Poitiers, Lucifer de Cagliari et d'autres. Leurs écrits, souvent de véritables pamphlets, font preuve d'une hostilité parfois féroce envers un empereur tenu pour hérétique. D'autre part, l'abondance de ces sources ecclésiastiques, les seules parfois à renseigner sur certains événements, a souvent conditionné l'approche des historiens modernes, qui leur ont fait une confiance excessive et ont donné trop de poids à la politique religieuse des fils de Constantin, qui a certes tenu une place importante dans leurs règnes (trois grands chapitres lui seront consacrés), mais qui n'a jamais conditionné au point où ils l'affirment leur histoire politique et militaire.

Une dernière catégorie de documents est constituée par les témoignages numismatiques, épigraphiques et papyrologiques, qui apportent de nombreuses précisions et d'utiles compléments aux précédents. Leur datation ou leur origine prête souvent à discussion et leur interprétation ne s'impose pas toujours, faute d'être confirmée par les autres sources.

Les historiens modernes ont fréquemment reflété les jugements défavorables des anciens sur la personnalité et le règne de ces empereurs, de Constance en particulier. Depuis quelques années, plusieurs ouvrages ont davantage rendu justice à celui-ci<sup>5</sup>. Sans vouloir en faire l'apologie, le présent ouvrage souhaite en donner une présentation plus positive.

Toulouse, 11 février 2013

---

4. Voir Seiler 1998.

5. Klein 1977, Barceló 1992, sans parler de divers articles.

## Chapitre I

# Quatre Césars (317-337)

Constantin eut son premier fils, Crispus (C. Flavius Iulius Crispus) né vers 303, de sa concubine Minervina. Le 25 décembre 307, il épousait en noces légitimes (*iustum conubium*) une fille de l'Auguste Maxime, Flavia Maxima Fausta, qui était encore une enfant de 7 ou 8 ans. Le premier fils du couple, Constantin II (Flavius Claudius Constantinus), naquit à Arles en 316 et reçut le nom de son père<sup>1</sup> ; le second, Constance II (Flavius Iulius Constantius), né probablement à Sirmium le 7 août 318, celui de son grand-père<sup>2</sup> ; le troisième, Constant (Flavius Constans) naquit en 320 (plutôt qu'en 323<sup>3</sup>). Ils eurent trois sœurs, Constantina, Eutropia (qui reçut le nom de sa grand-mère maternelle), Helena (celui de sa grand-mère paternelle). L'hypothèse d'un remariage de Constantin après la mort de Fausta, d'où il aurait eu une fille, Constantia, voire deux filles, reste débattue<sup>4</sup>.

---

1. Zosime, *HN* II, 20, 2. L'hypothèse de Seeck (*RE* IV/1, col. 1026), que l'on rencontre encore souvent, selon laquelle il n'aurait pas été le fils de Fausta, mais d'une Arlésienne inconnue, a été réfutée de façon convaincante par Barnes et Vanderspoel 1984, p. 175-176 (note 3). Il existe une dédicace de Constantin II à sa mère, en dépit de sa *damnatio memoriae*, entre 337 et 340 (*AE* 1952, 107).

2. Constance est né en Illyricum : Julien, *Discours* I, 4, 5d. Dans son commentaire de Zosime II, 20, 2 (p. 212), Paschoud date avec raison sa naissance du 7 août 318, et non 317 comme le font le *Calendrier de 354* et Polemius Silvius (et Kienast 1996, p. 314) ; il ne peut en effet avoir été conçu fin 316, car Constantin est alors en train de guerroyer en Illyricum, loin de Fausta.

3. La date de 323 est celle de Seeck, *RE* IV/1, col. 948, mais la plupart des historiens, à juste titre, retiennent maintenant 320 : en 321, Nazarius, *Panegyrique* X, 36, 1, attribue à Crispus et Constantin II des frères plus jeunes (Constance et Constant). Voir Palanque 1938, p. 250.

4. L'hypothèse est défendue par Chausson 2002, p. 107-116, à partir de Julien, *Contre Héracléios*, 22, 227d, mais réfutée par Barnes 2011, p. 150-152.

## Éducation

Constantin eut soin de faire donner à ses fils une éducation qui les préparait à exercer, le jour venu, la fonction impériale. On en était revenu, avec lui, à une conception dynastique de la succession, et il n'envisageait certainement pas que des étrangers à sa famille puissent lui succéder. Lui-même, contrairement à ce qui est parfois affirmé, avait acquis une réelle culture<sup>5</sup>, Aussi voulut-il que soit donnée à ses enfants une bonne formation culturelle et intellectuelle. Son neveu Julien, tout comme le rhéteur Libanios, louent la qualité de cette formation ; ils le font certes dans des textes dont le genre littéraire est celui de l'éloge, un genre qui pratique l'exagération, mais d'autres témoignages confirment leurs dires<sup>6</sup>. Du reste, Julien et Libanios, bien qu'ils soient hostiles à plusieurs aspects de la politique de Constantin, ne pouvaient que le louer pour son amour de ce qu'eux-mêmes aimaient par-dessus tout, la culture.

La formation donnée à ses enfants unissait, disent-ils, l'apprentissage de la rhétorique, base de l'éducation, la *paideia* antique, aux exercices physiques et à la préparation militaire. Leurs précepteurs, pour la rhétorique, étaient excellents : pour son premier fils, Crispus, Constantin avait fait appel à l'un des rhéteurs les plus célèbres de l'époque, Lactance ; Constant reçut aussi l'enseignement de professeurs illustres : on connaît le nom de l'un d'eux, le rhéteur Aemilius Magnus Arborius<sup>7</sup>. Si l'on ne connaît rien de précis sur les résultats qu'ils obtinrent avec Crispus et Constantin II, on sait que Constant retira de ses études l'amour de la rhétorique : il devait faire venir d'Athènes à sa cour le célèbre rhéteur Prohairésios, l'envoyer à Rome, lui accorder le titre de maître des milices et le tribut de certaines îles qui contribuaient au ravitaillement d'Athènes<sup>8</sup>. Sur la culture de Constance, les sources divergent selon les préférences idéologiques de

---

5. Maraval 2011, p. 31-33.

6. Libanios, *Discours* LIX, 32-35 ; Julien, *Discours* I, 8. Voir Arce 1979, p. 67-81.

7. Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 51, 2 ; Libanios, *Discours* III, 283 ; 59, 31 Ausone, *Professeurs bordelais*, 16, 15. Sur ce rhéteur, voir *PLRE* I, 98-99. Il avait fréquenté auparavant les demi-frères de Constantin à Toulouse, où ils vivaient « en un isolement semblable à un exil » (12).

8. Eunape, *Vie des sophistes*, X, 7, 1-5.

leurs auteurs : si Aurelius Victor le crédite d'une culture de bon aloi, d'une « éloquence pleine de douceur et d'agrément », l'*Epitome* considère que sa lenteur d'esprit l'empêchait d'être un bon orateur ; Ammien se moque de ses prétentions littéraires, en particulier en matière de poésie, mais reconnaît qu'il était bon orateur, sachant se faire écouter et comprendre, et il en cite quatre discours, qu'il a toutefois probablement recomposés ; Julien loue de même l'efficacité de son talent dans les harangues, tout comme le fait Thémistios<sup>9</sup>. Constance rédigeait lui-même des textes importants : il nous reste l'éloge de son préfet Philippe adressé à Marinus, proconsul d'Asie, et une lettre au sénat de Constantinople ; on possède également sa réponse à une lettre de Sapor, trois lettres à Athanase, une lettre aux évêques, une à l'Église d'Alexandrie, une au préfet d'Égypte Nestorios, une à Eusèbe de Verceil et une autre aux évêques italiens<sup>10</sup>. Il avait aussi une bonne connaissance de l'histoire, qu'il manifesta en écrivant un panégyrique de Rome<sup>11</sup>. Lorsqu'il promut Julien, il loua « ses dispositions remarquables, développées par une éducation libérale<sup>12</sup> », et on verra plus loin l'action qui fut la sienne en faveur de la culture. Il était donc certainement plus cultivé que ne veulent le reconnaître Ammien ou l'*Epitome*, qui tiennent à le montrer inférieur à Julien, pour eux un modèle de culture traditionnelle. D'autre part, en complément à l'enseignement de la rhétorique, Constantin formait lui-même ses fils à la « science impériale », celle de la politique, tant intérieure qu'extérieure, et par ses propres enseignements, et en leur

---

9. Aurelius Victor, 42, 23 ; *Epitome*, 42, 18 ; Ammien, XXI, 16, 4 ; les quatre discours : XIV, 10, 11-15 ; XV, 8, 5-14 ; XVII, 3, 26-33 ; XXI, 13, 10-15 ; Julien, *Discours* III (II), 21 75b et 22, 76b ; le *Discours* I, 25, 31bd ; Thémistios, *Discours* III, 45ab.

10. La lettre à Philippe est connue par une inscription d'Éphèse : Swift-Oliver 1962, p. 247-250 (texte et traduction, suivis d'un commentaire). La lettre au sénat (*Démègoria Konstantiou*) a été conservée parmi les œuvres de Thémistios, qui l'en remercia dans son *Discours* II ; elle est éditée par Downey, *Themistii Orationes*, III, p. 121-128. Les lettres à Sapor : Ammien XVII, 5, 10-14 ; à Athanase : Athanase, *Apol. contre les ariens*, 51 (= Socrate, *HE* II, 23, 5-12) ; aux évêques, à l'Église d'Alexandrie, à Nestorios : Athanase, *Apol. contre les ariens*, 54-56 (= Socrate, *HE* II, 23, 44-57) ; à Eusèbe de Verceil : *CCL* 9, p. 120-121 ; aux évêques italiens : *CSEL* 65, p. 93-94.

11. Ammien, XVII, 5, 4 ; Julien, *Discours* I, 4, 6bc.

12. Ammien, XV, 8, 10.

faisant recevoir des leçons des citoyens les plus compétents<sup>13</sup>. On peut enfin remarquer que, si les enseignants connus des enfants de Constantin étaient des Latins, leur éducation dut être bilingue : les textes conservés de Constance sont en grec et en latin, la faveur manifestée par Constantin à Prohairésios ne s'explique que si lui-même parlait le grec.

Les exercices physiques qui accompagnèrent leur éducation les préparaient à leur future carrière militaire. Constantin suivait le conseil de Platon de « mettre les enfants à cheval et de les faire venir sur les champs de bataille, afin d'assister au spectacle dont ils devaient avant peu être les acteurs<sup>14</sup> ». Crispus, Constantin II et Constance participèrent assez jeunes à des campagnes victorieuses contre les barbares : ils sont associés à leur père dans les monnaies et inscriptions qui les célèbrent. Sur Constance, on possède le jugement d'Ammien, qui lui reconnaît « une adresse consommée... en matière d'équitation, de lancement de javelot, mais surtout de tir à l'arc et d'habileté dans l'escrime du fantassin », une opinion partagée par Aurelius Victor et l'*Epitome*<sup>15</sup>. Julien dit qu'il était rompu à tous ces genres des sports : « la gymnastique militaire et variée, la danse et la course en armes » ; il rapporte qu'il le vit « abattre des ours, des panthères, des lions en grand nombre à coup de traits, en n'employant son arc qu'à la chasse et comme délassement<sup>16</sup> ». Constance était d'une grande résistance physique<sup>17</sup> et n'hésitait pas à se déplacer avec rapidité sur de très longues distances. Le jour où il écrira une série de recommandations pour Julien, après sa nomination comme César, il lui conseillera de s'exercer dans les rudiments de l'art militaire en apprenant à marcher au pas au rythme de la danse guerrière qu'était la pyrrhique<sup>18</sup>. Constantin, de son côté, était réputé pour son ardeur à la guerre, sa robustesse

---

13. Julien, *Discours* I, 9, 12c ; Libanios, *Discours* LIX, 34 ; Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 52.

14. Julien, *Discours* I, 9, 11c.

15. Ammien, XXI, 16, 7. Même jugement chez Julien, *Discours* I, 8, 11bc et Libanios, *Discours* LIX, 122.

16. Julien, *Discours* I, 8, 11ab ; *Discours* III (II), 3, 53b ; Aurelius Victor, 42, 23 ; *Epitome*, 42, 18.

17. Julien, *Discours* I, 10, 13d ; *Discours* III (II), 39, 101cd ; Thémistios, *Discours* II, 39bc.

18. Ammien, XVI, 5, 10.

et sa rapidité ; il avait aussi une véritable passion pour la chasse, le sport préféré des empereurs de cette époque, et se faisait même représenter en chasseur : une tessère contorniate porte à l'avant son portrait et au revers une scène de chasse<sup>19</sup>.

La formation morale reçue par les jeunes porphyrogénètes fut empreinte de sévérité, comme l'étaient les lois de leur père : on en retrouve la marque dans leurs propres lois, tout comme dans la conduite de Constance, réservé, sobre, chaste<sup>20</sup>, conscient de ses devoirs impériaux, imbu, parfois jusqu'à la caricature, de sa dignité, tout ceci accompagné d'un caractère soupçonneux, excès de sa prudence, que les usurpations et conspirations dont il fut le témoin et la victime ne pouvaient qu'accroître. Julien souligne son obéissance envers son père, non sans en critiquer le versant négatif, la difficulté de prendre seul des décisions, ce qui rejoint le reproche récurrent (mais pas nécessairement justifié) que lui fait Ammien d'avoir été pour les flatteurs une proie facile, d'avoir été consciencieux mais borné<sup>21</sup>. Constantin, en revanche, était de caractère violent ; c'était aussi un chef sévère pour ses soldats. Homosexuel, il s'entourait de jolis garçons, choisis parmi les prisonniers ou les otages. Il est peu probable qu'il soit l'auteur de la loi condamnant à mort ses pareils, qui lui a pourtant été souvent attribuée<sup>22</sup>.

Les trois frères avaient reçu une éducation chrétienne ; si l'on en croit Eusèbe, leur père «leur enseignait à imiter sa piété» et «les invitait à se montrer ouvertement chrétiens<sup>23</sup>». Toutefois, ni Constantin II, ni Constance ne reçurent le baptême à leur naissance, selon une pratique assez courante à cette époque, dont leur père lui-même avait donné l'exemple, et ils restèrent catéchumènes, le premier jusqu'à sa mort (bien qu'on n'ait pas d'attestation de leur inscription

---

19. Libanios, *Discours* LIX, 145, 147-149 ; P.-L. Malosse, introd. à Libanios, *Discours* LIX, p. 38, note 1.

20. Julien, *Discours* III (II), 39, 101c : « Il ne séduisit jamais une femme libre ni une esclave, aucun amour illicite ne l'entraîna ». Julien souligne ce trait, qui pourrait aussi s'appliquer à lui (*Misopogon*, 14, 345c) ; Aurelius Victor, 42, 23 ; Ammien, XXI, 1, 6.

21. Julien, *Discours* I, 10, 14a ; Ammien, XXI, 16, 4 (*ingenium obtusum*).

22. Aurelius Victor, 41, 23 ; Eutrope, X, 9, 4 ; Zosime, *HN*, II, 42, 1 ; Zonaras, XIII, 5 et 6 ; *CTh* IX.7.3 (357) : sur la date de cette constitution, voir Cuneo 1997, p. 106.

23. Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 52, 1-2.

au catéchuménat, celle-ci seule justifiait l'appellation de chrétien). Constance ne fut baptisé que quelques jours avant sa mort, avant de partir en campagne ; seul Constant le fut dans sa jeunesse, ce qui explique peut-être le zèle qu'il devait manifester contre le paganisme. On ne connaît pas leurs formateurs en ce domaine, sauf dans le cas de Crispus, élève de Lactance ; on ne sait si Magnus Arborius était chrétien.

Constantin eut soin de marier ses fils et ses filles avec des membres de leur famille ou de hautes personnalités proches du pouvoir et apparentées à la famille, imitant en cela la pratique des tétrarques. Eusèbe écrit qu'en 335 Constantin II était marié depuis longtemps, probablement à une fille de Flavius Optatus, consul en 334 ; Constance, à cette date, à l'occasion des tricennales de son père, épousa une cousine germaine, la fille de Jules Constance, le demi-frère de Constantin, et de Galla<sup>24</sup>. Quant à Constant, il fut fiancé à Olympias, la fille de Flavius Ablabius, alors qu'elle n'était pas encore nubile ; après la mort de son père en 337, il la prit à sa cour et la fit élever pour être sa femme, mais ne l'épousa pas ; elle devait par la suite devenir la femme d'Arsace (Archak), roi d'Arménie<sup>25</sup>. Lui-même, finalement, ne se maria pas. Deux des filles épousèrent leurs cousins, chacune à deux reprises : Constantina fut l'épouse d'Hannibalianus, puis de Gallus ; Helena de Dalmatius, puis de Julien. Eutropia épousa Virius Nepotianus, un aristocrate romain devenu consul en 336.

## Les Césars

Les fils de Constantin, du vivant de leur père, avaient été nommés Césars. Crispus et Constantin II avaient reçu ce titre le 1<sup>er</sup> mars 317, en même temps que leur cousin Licinianus, fils de Licinius, lors de l'accord qui suivit la première guerre de Constantin contre son beau-frère<sup>26</sup> ; Constance II le 8 novembre 324, lors des cérémonies de fon-

24. *Ibid.*, IV, 49 ; Julien, *Lettre aux Athéniens*, 4, 272 d.

25. *PLRE I*, 642, Olympias 1 ; Athanase, *Hist. des ariens*, 69 ; Ammien Marcellin, *Histoire*, XX, 11, 3.

26. *Consul. Constant.*, a. 317, 1 ; *Origo*, 19 ; *Epitome* 41, 4.



dition de Constantinople<sup>27</sup> ; Constant le 25 décembre 333, jour anniversaire du mariage de son père<sup>28</sup>. Ces Césars n'étaient en rien semblables à ceux de la tétrarchie dioclétienne : ils étaient dépourvus de toute souveraineté effective, étant seulement les représentants symboliques de l'unique autorité impériale dont ils exécutaient les ordres. Leur père, toutefois, leur confia très tôt des missions officielles, en envoyant l'un à Trèves, l'autre à Antioche, où ils étaient assistés d'un préfet du prétoire et de son administration ; les monnaies et les inscriptions les créditent des victoires remportées par leurs généraux. Leur nomination montrait la volonté de leur père de créer une dynastie, ce dont témoigne clairement la série FELICITAS ROMANORUM (« bonheur des Romains »), où l'Auguste est représenté avec les Césars (deux, puis trois) sous un arc triomphal soutenu par deux colonnes<sup>29</sup>.

## Crispus

Dès sa nomination comme César, bien qu'il fût très jeune (il avait environ quatorze ans), Crispus fut envoyé à Trèves, où un préfet du prétoire exerçait sa juridiction sur les régions transalpines (Gaule, Bretagne, Espagne). Les monnaies lui donnent à cette occasion le titre de PRINCEPS JUVENTUTIS (« prince de la jeunesse »), que son père avait porté quelques années avant lui. Il reçut son premier consulat en 318 ; des médaillons de Trèves de 319-320 témoignent de victoires remportées par ses généraux sur les Alamans et les Francs<sup>30</sup>.

27. *Consul. Constant.*, a. 324, 4 ; La *PLRE I*, p. 226, après d'autres, date le césarat de Constance du 8 novembre 324, en se basant sur ce texte ; les sources épigraphiques retiennent la date du 13 novembre (*AE*, 1937, 119).

28. *Consul. Constant.*, a. 333,1 ; Aurelius Victor, 41, 14 ; Libanios, *Discours III*, 283. Que cette nomination, faite lors d'une fête du Soleil qui allait devenir celle de Noël, ait voulu donner à connaître un nouveau défenseur de la foi chrétienne, comme le suppose Garrido 1988, p. 267, est peu vraisemblable.

29. Bruun 1966, p. 23-33. Deux Césars : *RIC VII*, p. 469 Sirmium n° 15 ; p. 489 ; p. 556 Héraclée n° 105 ; p. 623 Nicomédie n° 142 et 143 ; p. 628, n° 169 (multiple) ; p. 714 Trèves n° 474B ; p. 718 Thessalonique n° 140 A-C. Trois Césars : p. 327 Rome, n° 275 ; p. 614 Nicomédie n° 88 et 89 ; p. 650 Cyzique, n° 42 et 43 (pl. 22).

30. *Panegyrique X*, XVII, 12 (victoire sur les Francs) ; *RIC VII*, p. 178 Trèves, *solidi* n° 186-187 ; le n° 188 donne aussi le titre à Constantin II ; p. 185 Trèves, n° 237

Le 1<sup>er</sup> mars 321, après une campagne victorieuse contre les Francs, il se rendit à Sirmium<sup>31</sup> pour y rencontrer son père, être présenté à l'armée d'élite, les *comitatenses*, fêter ses quinquennales et se marier avec Hélène (peut-être une parente de sa grand-mère paternelle), dont il aura une fille en 323 (une amnistie fut décrétée à cette occasion<sup>32</sup>). À cette date, des monnaies d'or célèbrent son deuxième consulat, qu'il partage avec Constantin II, d'autres leur procession consulaire<sup>33</sup> ; un peu plus tard, d'autres célèbrent une victoire remportée sur les Alamans et les Francs durant l'été 323, pour laquelle il est associé à son demi-frère, qui allait lui succéder à Trèves l'année suivante et avec lequel il remporta une nouvelle victoire<sup>34</sup>. En 324, un *solidus* célèbre la procession consulaire de son troisième consulat, qu'il partage encore avec Constantin II<sup>35</sup>. À cette date, Crispus fut rappelé par son père pour l'assister dans sa guerre contre Licinius : le commandement – au moins théorique – de la flotte lui fut confié, et c'est sous sa direction que deux batailles navales successives, en juillet-août 324, anéantirent, dans l'Hellespont et la Propontide, la flotte de Licinius<sup>36</sup>, contraignant celui-ci à abandonner Byzance, où il s'était réfugié, et à passer le Bosphore, avant d'être battu par Constantin à Chrysopolis le 18 septembre. Aucune monnaie à son effigie ne célébra les exploits d'amiral de Crispus, conséquence de la condamnation de sa mémoire après sa mort.

---

(ALAMANNIA), 240, 241 (FRANCIA) ; Publilius Optatianus Porfyrius, *Carm.* 5, 30-32 ; 10, 25-28).

31. Ce même jour, Nazarius, à Rome, évoque les exploits de Crispus dans le *Panegyrique* X, xxxvi, 3-5, mais contrairement à ce qu'écrit E. Galletier, *Panegyriques latins*, tome II, p. 149, Crispus et Constantin II ne sont pas présents lorsque l'orateur prononce ce panegyrique, car il dit en terminant que le vœu des Romains est de les voir un jour (xxxviii, 6).

32. *CTh* IX, 38, 1 (31 octobre 322).

33. *CTh* IX, 38, 1 (amnistie) ; *RIC* VII, p. 470 Sirmium, médaillons n° 18-19, *solidus* n° 20 A.

34. *RIC* VII, p. 196, Trèves, *solidi* de Crispus : n° 363 (FRANCIA) ; p. 475, Sirmium, *solidi* de Crispus n° 49 ; de Constantin II, n° 50-51. Légende ALAMANNIA DEVICTA.

35. *RIC* VII, p. 476, Sirmium, n° 57.

36. *Origo*, 23-27 ; Zosime, *HN* II, 23-24, ne parle que des amiraux de Constantin, sans rien dire de Crispus (dont la mémoire a été condamnée).

Les circonstances la disparition de ce jeune César plein d'avenir, qu'il faut situer sans doute avant le 18 juin 326, date de l'arrivée de Constantin à Rome, où celui-ci venait célébrer ses vicennales, restent obscures<sup>37</sup>. Un fait est assuré : Crispus et Fausta, femme de Constantin, ont disparu à cette date des monnaies, des inscriptions, leur mémoire est donc condamnée, mais plusieurs de ceux qui mentionnent leur disparition en ignorent, ou veulent en ignorer, les causes et les circonstances. Eusèbe de Césarée, qui pourtant avait cité Crispus avec éloge dans le livre VIII de son *Histoire ecclésiastique*, publié en 324, préfère n'en rien dire, de même que l'*Origo* ; Aurelius Victor déclare que Crispus périt, condamné par son père, Eutrope que Constantin tua son fils et sa femme, Jérôme qu'il tua Fausta. Aucun ne révèle le motif de ces meurtres, et pas davantage Ammien Marcellin, qui mentionne en passant que Crispus fut mis à mort à Pola en Istrie. L'*Epitome* est le premier à donner quelques détails : l'exécution de Crispus aurait eu lieu, « pense-t-on », à l'instigation de Fausta et celle de Fausta en raison des reproches de l'Augusta Hélène, qui auraient conduit Constantin à faire jeter sa femme dans un bain brûlant<sup>38</sup>. Les sources plus tardives, Philostorge, Zosime, sans doute à partir de sources païennes, font de leurs exécutions la conclusion d'une intrigue amoureuse. Zonaras, dont la source est la même que celle des précédents, sans doute les *Annales* de Nicomaque Flavien, en offre la version la plus développée. Fausta, la jeune femme de Constantin – elle avait au maximum une trentaine d'années en 326 – se serait éprise du jeune Crispus, qui avait environ le même âge, et aurait tenté de le séduire. Le jeune homme résistant à ses avances, elle l'aurait dénoncé à son époux, telle Phèdre dénonçant Hippolyte à Thésée, en lui prêtant les intentions qui étaient les siennes. Constantin aurait ordonné aussitôt l'exécution de son fils. Peu après, Fausta elle-même aurait été surprise en flagrant délit d'adultère avec un cocher : Constantin aurait alors ordonné en secret à ses eunuques de la retenir dans un bain brûlant jusqu'à ce qu'elle y étouffe, de manière à camoufler cette exécution en accident<sup>39</sup>.

---

37. Sur cet épisode, voir déjà Maraval 2011, p. 172-178.

38. Aurelius Victor, 41, 12 ; Eutrope, X, 6, 3 ; Jérôme, *Chronique*, a. 328 ; Ammien, XIV, 11, 20 ; *Epitome*, 41,12.

39. Philostorge, *HE*, II, 4 ; La *Vie de Constantin du Codex Angelicus*, 4a (qui dénonce l'histoire comme un tissu de calomnies) et la *Passion d'Artémios*, 4b,

S'il n'y a pas nécessairement lieu de retenir tous les éléments du scénario que ces sources ont emprunté à une histoire bien connue des lettrés, on peut s'interroger, comme l'ont fait beaucoup d'historiens, sur les motifs qui ont provoqué ce drame<sup>40</sup>. La responsable fut-elle Fausta, qui, voyant d'un mauvais œil la promotion de Crispus, dont les exploits guerriers pouvaient faire de l'ombre à ses fils, aurait monté un piège contre lui, l'accusant soit de sollicitation, soit de conspiration ? On a vu pourtant que Constantin, tout en confiant à Crispus des responsabilités importantes, avait soin d'associer l'aîné de Fausta, voire son cadet, à ses victoires, et on n'a pas de preuve que la discorde régnait dans la famille impériale, dont des monnaies entendent au contraire illustrer la concorde – ce qui ne signifie pas nécessairement que ce soit un signe du contraire<sup>41</sup>. Le responsable fut-il Crispus, qui aurait proposé à son père de démissionner lors de ses vicennales, comme l'avait fait Dioclétien, ce qui aurait signé son arrêt de mort<sup>42</sup> ? On a cherché du côté d'intrigues de palais, en supposant que Fausta, fille de Maximien, appartenait à un parti païen à la cour, mais l'existence d'un tel parti n'est ni attestée, ni vraisemblable. On a supposé qu'il existait une violente discorde entre la mère de Constantin, Hélène, et Fausta (jeune sœur de cette Théodora que Constance Chlore avait épousée malgré son lien antérieur avec Hélène), mais leur mésentente vraisemblable ne peut guère expliquer l'ampleur de ce drame. À cela s'ajoutent des interrogations sur le mode d'exécution de Fausta, tout à fait inhabituel, et sur le maintien de la condamnation de la mémoire de Crispus, s'il était en réalité innocent de son crime. Devant tant d'incertitudes et de contradictions des sources, plusieurs historiens en concluent qu'il est hasardeux de spéculer longuement sur ces événements, dont les causes réelles nous restent inconnues

---

évoquent déjà Thésée et Hippolyte. Zosime, *HN*, II, 29, 1-2 ne parle que d'une liaison ; Zonaras, XIII, 2, 36-41.

40. Sur toutes ces hypothèses voir Guthrie 1966, p. 325-331 ; Austin 1980, p. 133-138 ; Rougé 1980, p. 3-17 ; Pohlsander 1984, p. 79-106 ; Drijvers 1992, p. 504-505 ; Marasco 1993, p. 297-317.

41. *RIC* VII, p. 203, n° 442 (pl. 5) Trèves. Un médaillon d'or de Trèves, en 324, représente à l'avant Crispus, au revers deux Césars en toge, Crispus et Constantin II, et entre les deux Fausta, avec ses mains sur leurs épaules ; la légende est FELIX PROGENIES CONSTANTINI AUG(USTI) («heureuse progéniture de Constantin Auguste»). Piganiol 1971, p. 169 y voit la *preuve* d'une concorde de façade.

42. C'était l'explication de Burckhardt 1898, p. 356.

CHAPITRE XII. Politique religieuse générale .....	215
CHAPITRE XIII. Trois, puis deux empereurs aux prises avec les conflits dans l'Église (337-350).....	237
CHAPITRE XIV. Constance seul empereur (350-361) : imposer l'unité dans l'Église.....	261
<b>Bilan</b> .....	281
<i>Planches</i> .....	287
<i>Bibliographie</i> .....	295
<i>Index des personnes</i> .....	321
<i>Index des lieux</i> .....	327
<i>Table des cartes</i> .....	331

Retrouvez tous les ouvrages  
de CNRS Éditions  
sur notre site

[www.cnrseditions.fr](http://www.cnrseditions.fr)